

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 07/11/2023

ÉCOLE PIERRE MONIER PUYVERT

Présents :

Mme l'adjointe au maire, Mme Parraud P.

Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Peritore, Mme Bruciamacchie,
Mme Théré

Mmes les enseignantes, Mme Bertrand, Mme Donadey, Mme Ruiz

Excusés :

Mme l'inspectrice de la circonscription, Mme Dépré

Mme le maire de Puyvert, Mme Grégoire

M et Mmes les conseillers municipaux, Mme Redenti, Mme Isirdi, M Ehueinana

M le directeur du service jeunesse de Puyvert, M Gerlone

Mme la directrice adjointe du service jeunesse, Mme Falcou

Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Hémon, Mme Brunel, Mme Renard,
Mme Tiphaine Belmondo, Mme Tracey Belmondo

Mme l'enseignante, Mme Crouzet

Approbation du Procès Verbal du dernier conseil d'école

Le dernier conseil remonte au 04/07/23 : Approuvé à la majorité (ceux présents lors de ce conseil).

1 La présentation et le rôle du conseil d'école

La directrice fait un tour de table afin que chacun se présente.

- Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023, uniquement par correspondance. Le taux de participation s'élève à 47,26% soit 7 points de moins que l'an dernier. De nombreux parents ne suivent pas la procédure transmise : petites enveloppes non placées dans les enveloppes nominatives fournies, enveloppes non signées... La directrice espère un rapide passage au vote électronique qui permettra d'éviter ces problèmes. Elle rappelle qu'il appartient aux parents élus de communiquer avec tous les parents de l'école afin de se faire connaître et faire connaître leur rôle.
- La liste des membres du Conseil d'école 2023/2024 figure en annexe.
- La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelées.
- Le calendrier des prochains conseils d'école sera le suivant :
 - conseil d'école n°2 : lundi 18 ou mardi 19 mars 2024 à 17h30
 - conseil d'école n°3 : lundi 10 ou mardi 11 juin 2024 à 17h30

2 Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école suit le règlement départemental. Il sera envoyé aux parents par mail et via Educartable. Il sera aussi mis en ligne sur le site de la municipalité. Sur demande, la directrice pourra en imprimer une version papier. Dans le courant de la semaine ou à la suivante, les familles auront à signer la prise de connaissance du règlement ainsi que la charte informatique et Internet qui sera collée dans les cahiers de liaison. La directrice procède au vote (les personnes présentes ayant déjà été destinataires du règlement, elles ont pu en prendre connaissance en amont).

Nombre de votes pour : 8

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité

3 Le bilan de la rentrée : les effectifs, l'organisation des classes, les réunions de rentrée, l'APC, les évaluations nationales

• Effectifs et organisation des classes :

10 PS + 8 MS + 4 GS = 22 Mme C. Donadey et Mme M. Laborde (ATSEM)

9 GS + 13 CP = 22 Mme S. Bertrand et Mme C. Hoareau (en classe tous les matins de 10H30 à 12H)

14 CE1 + 13 CE2 = 27 Mme M. Ruiz

15 CM1 + 11 CM2 = 26 Mme G. Alamelle (lundi, mardi, jeudi) et Mme Crouzet (vendredi)

TOTAL : 97 élèves

Trois AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap), Mme Ferrando (24 heures), Mme Deturmeny (6 heures) et Mme Burel (24 heures) sont aussi présentes sur l'école à différents moments pour accompagner 7 élèves. Mme Alamelle reparle du manque cruel d'AESH et rappelle la procédure pour postuler.

Mme Alamelle demande à la mairie les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024 afin de procéder à la remontée de effectifs prévisionnels très prochainement.

• Les réunions de rentrée :

Toutes les réunions ont eu lieu le vendredi 15 septembre. La directrice a d'abord réuni tous les parents pour des informations générales puis chacun a pu rejoindre la classe de son enfant (ou passer dans plusieurs classes si nécessaire) afin d'avoir des informations plus précises sur le fonctionnement de la classe avec l'enseignante concernée.

• Les APC :

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu :

PS/MS/GS : 3X30min lundi, mardi, jeudi de 16H à 16H30 ou 2X et 1X pour les CM1/CM2

GS/CP : 2x45min mardi, jeudi de 16H à 16H45 ou 1X et 1X pour les CM1/CM2

CE1/CE2 : 2X45min mardi, jeudi de 16H à 16H45 ou 1X et 1X pour les CM1/CM2

CM1/CM2 : 1X45min le vendredi avec Mme Crouzet ; 1X30 ou 45 min le jeudi (avec une des autres enseignantes)

Cette année dans le cadre du Pacte, Mme Bertrand assurera des heures de Soutien Renforcé. Le projet mis en place prévoit 12 heures avec des élèves de CM1 et CM2 puis 12 heures avec des élèves de CP et CE1. Ce soutien se déroulera le lundi de 16H à 17H et aura pour objectifs de reprendre les compétences non maîtrisées en lien avec les fondamentaux (lecture, étude de la langue et mathématiques).

• Les évaluations nationales

Elles ont eu lieu en CP, en CE1 et cette année pour la première fois en CM1 du 11 au 22 septembre. Mme Alamelle a reçu chaque parent de CM1 afin d'échanger avec lui sur les résultats de son enfant et se projeter sur le reste de l'année. Il y aura un point d'étape pour les CP en janvier.

4 Le PPMS et les exercices obligatoires : évacuation incendie et simulation attentat/intrusion

Les PPMS ont été mis à jour. Il en existe en fait 2 : un pour les risques Attentat-Intrusion et un pour les risques majeurs.

L'exercice « évacuation incendie » a été réalisé le 22/09/23. RAS

Le second exercice : « Attentat-Intrusion » devait avoir lieu le vendredi 20/10/2023 mais suite à l'assassinat de M Dominique Bernard le gouvernement a demandé à ce que les exercices prévus la semaine du 16 octobre soient reportés. L'exercice aura donc lieu le 10/11/2023 en présence de la gendarmerie.

5 Le protocole pHARe

Ce protocole permet de gérer les cas de harcèlement avéré ou de harcèlement suspecté. C'est un protocole national qui a été travaillé au niveau de la circonscription. Les enseignantes ont donc maintenant une marche à suivre claire afin de pouvoir identifier au plus tôt ces situations et intervenir au mieux. 2 enseignantes sur 4 ont été formées à ce protocole. La directrice présente la plaquette.

6 Les projets pédagogiques pour l'année 2023/2024

L'accueil en classe de 8H20 à 8H30 : Ce projet est reconduit. Chaque matin une des 3 enseignantes est chargée de la surveillance du portail d'entrée dans la cour. Elle garde aussi ses élèves dans la cour. Les élèves des 2 autres classes regagnent directement leurs classes respectives où ils sont accueillis par leurs enseignantes. L'arrivée échelonnée des élèves en classe permet un accueil plus individualisé et ce temps permet une mise en route de la journée plus calme avec moins de perte de temps.

Le quart d'heure lecture : Ce projet est reconduit. Il a lieu de 13H25 à 13H40 dans chacune des classes. Les élèves y adhèrent volontiers. Cela permet aussi un retour au calme après la pause méridienne et impacte positivement le travail de l'après-midi tout en valorisant le goût de la lecture.

Projet avec le parc du Luberon : Mme Donadey participe cette année à un projet sur le thème « Le paysage autour de mon école à travers les 5 sens ». Ce thème sera abordé grâce à un parcours sensoriel, un loto des sons du paysage, la fabrication d'une maquette du paysage.

Projet poussin : « de l'œuf au poussin ». Observation du monde du vivant. Classe des GS/CP. La maîtresse souhaite investir dans le matériel en le finançant avec son budget classe alloué par la mairie. La mairie donne son accord.

La classe de découverte : Les CE1/CE2 envisagent de partir avec la classe de Puget avec laquelle ils correspondent. Ce serait du 25/06/2024 au 28/06/2024 à Saint Julien en Champsaur. Le budget total s'élèverait à environ 6000€ sans activités particulières (uniquement des randonnées) et 500€ supplémentaires pour des activités telles que l'escalade, le petit aventurier et une cani-rando.

La municipalité a accepté de donner pour ce projet un tiers du budget prévu normalement pour les classes vertes de 3 classes soit 800€. Il a aussi été précisé qu'aucun animateur mairie ne pourrait être mis à disposition.

La maîtresse est en train mettre en place une « trousse à projets » pour le financement (une cagnotte participative en ligne)

Intervention échecs : 5 séances pour la classe des GS/CP et des CE1/CE2 : financement par la coopérative scolaire.

Projet piscine : les élèves de CE1/CE2 se rendront à la piscine de Cavaillon 2 fois par semaine les lundis et jeudis du 06/05/2024 au 07/06/2024. Comme l'an dernier le bus et le bassin seront partagés avec l'école de Puget. La mairie finance-t-elle le car ? La mairie donne son accord.

Projet mini-défis scientifiques : Ce projet concerne la classe de Mme Ruiz. Elle en dira plus après la formation prévue le 22/11/2023.

Projet ateliers ADER : Ce projet concerne les élèves de CM. Ces Ateliers Démocratiques pour une Expression Réflexive ont pour objectif principal d'aider les élèves à développer leur esprit critique et leur sens de la citoyenneté pour aboutir à l'amélioration du climat scolaire. Les élèves participent donc à des débats très codifiés autour de thèmes choisis. Mme Alamelle est formée et épaulée dans ce projet par Mme Amandine Hébréard, conseillère pédagogique de la circonscription et Mme Claudy Widczinski, ancienne conseillère pédagogique et référente ADER.

Projet Ballon sonde : Ce projet concerne les élèves de CM en lien avec le collège de Cadenet. M Bel, professeur de technologie, fait chaque année construire un ballon sonde à ces élèves de 3^o afin de le lâcher dans les airs et pouvoir ensuite récupérer et analyser les données qui auront été enregistrées. Cette année c'est l'école de Puyvert qui a été choisie pour être partenaire. M Bel viendra en classe avec 4 élèves le 9 novembre puis une deuxième fois en mars ou avril. Le lancement devrait avoir lieu fin mai.

Évaluation d'École : La directrice informe le Conseil que l'école fait partie du dispositif Évaluation d'École cette première partie d'année.

« La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. »

Dans ce cadre, les parents ont déjà pu participer à un sondage qui leur a été transmis en octobre.

L'équipe enseignante travaille actuellement à la rédaction d'un rapport d'autoévaluation qui sera transmis à l'équipe d'évaluateurs externes. Ceux-ci viendront passer une journée dans l'école et demanderont probablement ce jour-là à rencontrer différents acteurs de la communauté éducative : personnel communal, élu de la mairie, parents d'élèves... Ils rédigeront ensuite un document bilan qui aidera l'équipe à choisir les axes d'amélioration ou de consolidation qui serviront de base à la mise à jour du projet d'école.

L'APE annonce donner 500 euros par classe pour aider au financement des projets de sorties scolaires. L'équipe la remercie vivement.

7 Les commandes

Budget dépensé à ce jour : environ 3500 euros

Comme l'an passé, le reste du budget sera obligatoirement dépensé avant le mois de mai afin ensuite de basculer sur le budget suivant.

8 La coopérative scolaire

A la rentrée le solde était créditeur de 5517 euros.

La directrice a payé les cotisations OCCE et l'assurance, quelques achats de classe notamment le matériel pour la fabrication des objets qui seront vendus par l'APE lors du vide-jouets. Les cotisations libres des familles ont rapporté : 1127€.

9 Travaux – Entretien - Matériel

La directrice redemande s'il serait envisageable de remettre du film occultant la vision de l'extérieur sur les vitres des classes de Mmes Ruiz et Alamelle car elles donnent directement sur la voie publique. Mme l'adjointe n'est pas contre et demandera l'accord de Mme le Maire.

Mme Alamelle souhaite informer la mairie et le conseil qu'après discussion avec le chargé du matériel informatique, il s'avère que les TBI des 2 classes CE1/CE2 et CM1/CM2 ne sont plus interactifs. Ils ont 20 ans. Une solution serait de interchanger les projecteurs avec les petites classes qui se servent moins de l'interactivité.

10 Des éléments de réponse aux questions des parents

Pas de questions des parents.

La directrice remercie tous les participants pour leur présence et pour leur implication.

Séance levée à 19h35.

La secrétaire

La directrice